

Présentation d'une jeune étudiante L1

Par **Etoile-morgane24**, le **03/08/2022** à **10:02**

Bonjour,

Agée de 28 ans et titulaire d'un BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social après un bac pro ASSP, je viens vers vous car je viens d'être admise en L1 Droit à l'université de Grenoble Alpes par le biais de l'Enseignement à distance(EAD).

J'ai choisi cette voie car depuis toujours, je suis intéressée par le droit social et en particulier des politiques de santé et je souhaiterai devenir assistante juridique au sein d'une administration publique. De plus, je souhaitais effectuer des études à distance au vue de ma situation médicale(je suis hospitalisée actuellement dans une clinique près de Toulouse et ne sais pas jusqu'à quand) et de par le fait que je suive un cursus artistique au Conservatoire de musique de Brive-la-gaillarde dans un cursus existant seulement là bas pour le moment.

Mon parcours professionnel? J'ai fais un BEP Métiers des services administratifs, puis un bac professionnel Accompagnement soins et services à la personne avant de poursuivre vers le BTS SP3S avec quelques années en suspends(j'ai eu mon bac il y a 3 ans) de par ma fatigabilité en raison de mon Syndrome d'Asperger.

je suis passionnée de musique de différents styles: pop, rock, hard rock, métal symphonique, classique, comédies musicales...

Je pratique d'ailleurs la batterie au conservatoire également et de la MAO(musique assistée par ordinateur) .

Je souhaiterai échanger avec vous afin de pouvoir être en contact avec d'autres étudiants comme moi et que nous nous entraïdions.

Par **Lorella**, le **03/08/2022** à **12:52**

bonjour,

il y a d autres voies d orientation plus spécifiques après un BTS SP3S

en 1 an :

- la licence pro Sciences Humaines et Sociales, parcours **Intervention Sociale**

- la licence pro Gestion des Entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire[/b]

- a licence pro Gestion de la Protection Sociale[/b] (DEG) pour se former au management des équipes[/b]

de la protection sociale

mais cela signifie que vous soyez sortie de l'hôpital.

En licence classique 3 ans (sans alternance) :

licence des sciences sanitaires et sociales

mais cela signifie poursuivre jusqu'à bac+5

Par **Etoile-morgane24**, le **03/08/2022** à **19:16**

Bonjour,

J'avais demandé justement ces licences pro mais j'ai été refusé partout. La seule où j'avais été accepté, ce fut LP intervention sociale parcours gestion protection sociale mais c'était à Bourges. Et ne connaissant pas la durée de mon hospitalisation, une formation en présentiel risquait d'être compliqué sachant qu'il aurait fallu que je déménage. De plus, ma famille ne voulait pas que je parte de ma ville pour étudier au vu des difficultés liées à mon handicap. Et puis, je ne souhaite pas spécialement travailler dans la protection sociale donc vu que cette LP est la continuité de mon BTS, c'est seulement si j'étais sûre de vouloir travailler dans la protection sociale. et ça, je n'en étais pas sûre...
De plus, ayant un sens de la justice très prononcé, cela m'a conforté dans mon choix.

Effectivement, j'ai un parcours assez atypique mais cela ne m'empêchera pas de suivre mes études tout en étant hospitalisée. Parfois, l'originalité fait la force.

La preuve, au départ, tout le monde voulait que j'aille en ESAT pour faire du conditionnement ou m'occuper des bovins, ramasser les carottes toute la journée. Après avoir visité un établissement et au vu du public accueilli, je me voyais mal rentrer dans un établissement comme tel car de nature, je suis plutôt une personne "cérébrale" que "manuelle".

Finalement, je me suis battue pour avoir un bac puis mon bts. comme quoi, il faut se battre et être rigoureux dans ce que nous entreprenons pour réussir. La volonté, la détermination, la rigueur et être sérieux sont des atouts essentiels que je possède et m'ont permis de faire face à différentes épreuves ou projets pro.

Je souhaiterais savoir si avec une licence de droit, on peut se spécialiser dans les ressources humaines et plus particulièrement dans le droit social ou le droit des entreprises.

Par **Lorella**, le **04/08/2022** à **19:46**

Bonsoir,

OK je vois votre persévérance, une qualité indispensable dans la vie pour affronter les difficultés de tous ordres.

[quote]

Je souhaiterais savoir si avec une licence de droit, on peut se spécialiser dans les ressources humaines et plus particulièrement dans le droit social ou le droit des entreprises.

[/quote]

Les RH, c'est une chose, le droit social, une autre et le droit des entreprises encore une autre. Des chemins de formation différents.

Pour des formations à distance, vous pouvez voir avec le CNAM.

<https://www.cnam.fr/>

Une licence de droit ne débouche pas sur un métier. Il faut poursuivre jusqu'au Master.